

REPUBLIQUE FRANCAISE
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WEITBRUCH**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 21 septembre 2022**

Le maire Damien HENRION président du C.C.A.S., ouvre la séance à 20h10 en présence des membres suivants du Conseil d'Administration :

Membres délégués du conseil municipal :

- Brigitte STEINMETZ, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS
- Jean-Claude KREBS, adjoint au maire
- Brigitte RIEHL, conseillère municipale
- Esther MERINO, conseillère municipale

Membres nommés par le maire participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- Micheline BLANCK
- Laure BIENFAIT
- Karin VOLLMER
- Susana PIRES

Absente excusée : Gaëlle ROSER

Absent : Philippe SPITZ

Calcul du quorum : $11 : 2 = 5,5$ arrondi au nombre supérieur : 6

Avec 9 membres présents, le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse WEISBECKER, Directrice générale des services,

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du 16 mai 2022
2. Décision budgétaire modificative – vote de crédits
3. Bilan des bons d'achat établis en 2021
4. Fête de Noël des seniors 2022
5. Informations et communications

1 Adoption du procès-verbal de séance du 16 mai 2022

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 16 mai 2022 transmis le 1^{er} juin 2022.

2 Décision budgétaire modificative – vote de crédits

Mme STEINMETZ remet aux membres la situation comptable et budgétaire de ce jour, qui fait apparaître que les prévisions budgétaires en dépense de fonctionnement ont été réalisées à 96 %.

Afin de pouvoir mandater les dernières factures et anticiper celles de la fête des séniors de 2022,

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de voter une recette d'un montant de 4.000 € au compte 7474 et des dépenses au compte 6232 de 3.000 € et au compte 6561 de 1.000 €.

3 Bilan des bons d'achat établis en 2021

Le conseil d'administration au regard de la situation sanitaire avait décidé d'annuler la fête en présentielle en décembre 2021 et d'attribuer à la place un bon d'achat de 30 € / personne à faire valoir dans les commerces du village.

A ce jour, sur les 426 bons établis, 383 ont été encaissés soit 90 %.

Après le pointage des bons, il s'avère que les bons non encaissés (43) ont été donnés à :

- des personnes seules : 20
- des couples : 9
- des couples ou 1 seul bon a été encaissé : 14

Ces chiffres démontrent que les bons ont été utilisés et donc appréciés.

4 Fêtes de Noël des séniors 2022

La date de la fête des séniors de 2022 est fixée le dimanche 4 décembre.

Lors de la dernière séance, le conseil d'administration avait décidé de maintenir la fête de Noël des séniors en présentiel et de proposer le repas de midi comme avant le covid.

Les divers thèmes abordés pour la bonne organisation de la fête ont été :

1. Les personnes invitées :

Sont invités les administrés de plus de 70 ans, les conseillers municipaux, le personnel communal ; les membres du CCAS ; les représentants des cultes ; M. Vincent Thiebaut, député de la 9^{ème} circonscription de Haguenau ; Mme Christiane Wolfhugel et M. Etienne Wolff, conseillers départementaux ; Mme Bénédicte Bally, assistante sociale ainsi que l'ensemble des conjoints.

Cette année, seront intégrés les personnes de la classe 1952 soit un total de 471, sont soustrait les 11 personnes qui résident en maison de retraite.

2. Préparation :

Samedi 3 décembre 2022 :

- à partir de 9h30 : mise en place des tables et chaises
- à partir de 14h : garnissage des tables et mise en place du décor

Dimanche 4 décembre 2022 :

- Présence des personnes aidant l'équipe de la cuisine à partir de 10h30, les personnes assurant le service à partir de 11h00 et des invités à partir de 11h30.

3. Programme de la journée :

- Accueil à 12h15 – discours
- Apéritif (crémant, vin blanc, kir au vin blanc, bière traditionnelle (30 litres), bière de Noël (30 litres), panaché, Picon, Ricard, jus d'orange, coca cola, eau et bretzel-biscuits apéritif.
- Repas : entrée soupe aux quenelles + pot au feu gros sel
- Discours du maire
- Dessert
- Café/tisane– digestif – bredele

4. L'animation musicale :

Brigitte STEINMETZ précise que les contacts qu'elle a eu n'étaient pas concluants. Elle va continuer ses recherches ainsi que Brigitte Riehl qui a une référence.

5. Menu :

Le pot au feu du Restaurant Au Lion soit

- Soupe avec véritables quenelles de moelle maison, pain grillé
- Assiette de crudités
- Bœuf gros sel, pommes rissolées, sauce chaude au raifort

La commune se charge comme à son habitude de la commande de :

- Pain (baguette kilo) tranché par la boulangerie
- Dessert : gâteau forêt noire sous forme de bûche de Noël, en part individuelle
- Bredele de Noël
- Café/tisane + dosettes individuelles de lait
- Vin, digestifs (schnaps-liqueurs)
- Chocolats individuels à disposer dans l'assiette de chacun, exemple : petit père Noël : voir les propositions des boulangers du village
- Pas de plateau fromage cette année

Pour le repas du soir des personnes qui ont participé à l'organisation de la journée.

La commune commandera des knacks.

6. Divers :

Un vestiaire avec ticket sera organisé dans la salle 3.

La commune prévoira :

- Nappes, serviettes, décors de tables, bougies et carte de menu. Cette année, la commune ne proposera pas, le transport des seniors.

7. Portage de repas à domicile :

Comme par les années précédentes, la livraison de repas à domicile le jour même sera accordée aux personnes empêchées pour raisons médicales.

Selon le nombre de repas à livrer à domicile, deux équipes de distribution seront à prévoir.

Prévoir également des récipients pour la soupe.

8. Distribution de colis/bons d'achat :

Pour les seniors de plus de 80 ans, qui ne sont pas présents à la fête et qui n'ont pas demandé le repas à domicile, le conseil décide d'attribuer :

- **un Colis aux résidents en maison de retraite**

La composition suivante a été retenue, fourni par le magasin Carrefour Express :
Sachet décor Noël, des chocolats, des petits gâteaux et des produits d'hygiène corporelle pour une valeur de 20 €.

- **un Bon d'achat d'une valeur de 20 euros à faire valoir dans les magasins suivants :**

Boulangerie Striegel, boulangerie Eyermann, boucherie Fechter, Carrefour express, La boutique du sommelier, Tabac-presse Kost, le salon de coiffure à Weitbruch, l'institut Diamant bleu, l'Institut Laure Esthétique et Viviane coiffure.

5 Informations et communications

Brigitte STEINMETZ précise que trois familles bénéficiaires de la banque alimentaire ont déménagées hors de la commune, il n'y a plus que deux familles bénéficiaires à ce jour.

Jean-Claude KREBS précise qu'une visite au domicile de la famille WEISS-LOEFFLER a été faite par la CeA en présence de l'assistante sociale et de lui-même pour un état des lieux. On attend une décision concernant le devenir du logement.

Le président remercie les membres et lève la séance à 22h00.

Délibération publiée et transmise en Sous-préfecture le 4 octobre 2022.



Le Président,

[Signature]
Daniel HENRION